https://www.bosquentin.fr/etat-civil/

Etat civil

Vous pouvez demander un extrait d'acte de naissance, mariage, décès … auprès du secrétariat de Mairie par courrier ou par mail :

MAIRIE DE BOSQUENTIN
2 bis rue des Tilleuls
27480 BOSQUENTIN

mairie.bosquentin@orange.fr

Merci de bien vouloir joindre une pièce d'identité à votre demande et une enveloppe affranchie pour un retour par voie postale.